Conventionnement des sites isolés

Dans la continuité du déploiement des sites isolés, Monsieur Olivier Lavenka, Président du Syndicat, a signé plusieurs conventions relatives au financement du réseau FttH entre Seine-et-Marne Numérique et les EPCI.

Les premières intercommunalités concernées sont les suivantes :

- Brie des Rivières et Châteaux
- Melun Val de Seine
- Orée de la Brie
- Pays de l'Ourcq
- Pays de Meaux
- Plaines et Monts de France